

COMMUNE DE BROQUIES

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 27 février 2023 à 20h30

Présents : **8** : M Jean-Luc CRASSOUS, M Christian BRENGUES, M Bernard MARITAN, M Claude REYNES, Mme Julie BOSCH, M André GAVALDA, Mme Céline POINDRON, M Christian SERIN,

Absents excusés : M Alain AMIDIEU, M Jacques ANTONIN, Mme Sammy QUERALT, M Maxime REYNES, M Gilbert TOULOUSE

Absents représentés : Mme Sylvie GENIEYS (représentée par Claude REYNES), Mme Emeline TAURIAC (représentée par Christian SERIN)

Votants : **10**

Le quorum étant atteint, M CRASSOUS, Maire, ouvre la séance, désigne M Christian BRENGUES secrétaire de séance et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour

- Autorisation de contracter un emprunt
- Création d'une bibliothèque municipale

1 Autorisation de contracter un emprunt

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'opération cœur de village, la commune doit contracter un emprunt inscrit au budget de l'eau et de l'assainissement.

Après analyse des offres, le Crédit Agricole présente la solution la plus intéressante.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Objet : Réfection du réseau d'eau potable et d'assainissement du centre bourg

Montant : 600 000 €

Durée de l'amortissement : 28 ans + phase d'anticipation de 24 mois

Taux : 3.90% fixe

Périodicité : trimestrielle

Frais de dossier : 0,20 % €

Débloqué : L'intégralité des fonds sera débloquée dans un délai de 24 mois avec un premier débloqué dans les 4 mois suivants l'édition du contrat.

Pendant la phase d'anticipation, les intérêts, calculés au taux fixe sur les sommes effectivement débloquées, sont payés selon la périodicité choisie pour la phase d'amortissement.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 10 voix

2 Création d'une bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale déjà implantée dans les locaux de l'ancienne poste est opérationnelle de puis longtemps mais n'a jamais fait l'objet d'une délibération du Conseil afin de l'officialiser.

Cette officialisation doit permettre de bénéficier du support et des collections de la Médiathèque Départementale.

L'officialisation de la bibliothèque doit s'accompagner d'un financement annuel dans la fourchette de 0,50 à 2 Euros par habitant.

Après discussion, le Conseil est favorable à un financement annuel à hauteur de 1000 Euros.

La proposition de création officielle d'une bibliothèque municipale est soumise au vote :

Pour : 10 voix

Le Conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour rechercher les financements nécessaires à l'informatisation de la bibliothèque et pour y signer les pièces s'y rapportant.

3 Question diverses

C cédille

La Compagnie théâtrale C cédille propose des stages d'initiation au théâtre dans le sud Aveyron et se propose d'animer des séances sur la commune de BROQUIES.

Afin de promouvoir cette activité, le Conseil propose une subvention de 200 Euros qui sera inscrite et votée au budget 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

CRASSOUS J-L. Maire	BRENGUES C. 1er adjoint	MARITAN B. 2ème adjoint	REYNES C. 3ème adjoint	AMIDIEU A. 4ème adjoint
				Excusé
ANTONIN J. Excusé	BOSC J.	GAVALDA A.	GENIEYS S. Déléguee	POINDRON C.
QUÉRALT S. Excusée	REYNES M.	SERIN C. Délégué	Représentée par REYNES C. TAURIAC E.	TOULOUSE G.
	Excusé		Représentée par SERIN C.	Excusé